



PREAVIS DE GREVE

MANIFESTONS LE 21 SEPTEMBRE CONTRE LE PROJET DE LOI TRAVAIL

Salarié-es, retraité-es et jeunes se sont mobilisés fortement dans tout le pays le 12 septembre contre le projet du gouvernement de destruction du code du travail par ordonnances. Une nouvelle journée de grève est prévue le 21 septembre pour repousser ces textes qui remettent en cause des années de conquêtes sociales, avant d'autres actions en octobre

Les « ordonnances Travail » c'est :

- Le permis de licencier à tout va
Avec le permis de licencier élargi pour les multinationales qui délocalisent, le contournement des plans sociaux via la « rupture conventionnelle collective », le plafonnement des indemnités pour licenciement abusif... des milliers d'emplois sont menacés.
- La précarité généralisée
L'employeur pourra prolonger les CDD, multiplier les contrats courts, généraliser les CDI de chantier, de mission ou de projet qui mettront inéluctablement en cause l'existence de nos CDI actuels.
Désormais, le non-respect du délai de transmission d'un CDD n'entraînera plus sa requalification en CDI devant la justice.
- L'expression des salarié-es et de leurs représentant-es muselée
Disparition des DP, CE, CHSCT au profit d'une structure unique dotée d'une « commission CHSCT » sans pouvoir dans les entreprises de plus de 500 salarié-es. Dorénavant, les expertises auparavant à la charge de l'employeur devront être financées en partie par l'instance unique.
- Un Code du Travail démantelé au profit de règles imposées dans chaque entreprise.

A Radio France, la direction bénéficiera d'une liberté accrue pour recourir à des licenciements abusifs. Cela lui permettra également d'abuser encore davantage des CDD, de précariser encore plus les CDDU et enfin de créer, à la place des CDI actuels, des CDI de mission liés aux grilles qui rallieront les rangs des cachetiers jetables à merci !

Dans le même temps, le gouvernement s'apprête à tailler à nouveau à la hache dans les budgets de l'audiovisuel public. 20 millions d'euros d'économies supplémentaires sont envisagés pour Radio France, ce qui porterait encore plus atteinte à nos missions et à nos conditions de travail déjà mises à mal par les restrictions imposées par le précédent gouvernement et la direction.

Et les attaques contre les salarié-es ne s'arrêtent pas là : après les ordonnances Travail, viendront la hausse de la CSG, la remise en cause de nos retraites avec le projet de retraite « par points », la réduction drastique du budget des services publics.

Nous devons combattre cette régression sociale sans précédent.

La CGT Radio France appelle l'ensemble des salarié-es de Radio France à cesser le travail le Jeudi 21 septembre à partir de 0H pour participer aux manifestations.

Paris, le 15 Septembre 2017

pour la CGT

Reçu en main propre
avec les règles d'usage
à N° 941.